



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA MOBILITE

BUREAU DES RECRUTEMENTS PAR CONCOURS

RAPPORT DU JURY

EVA ANALYSTE

Session 2022

Rédacteur

Sophie QUERNEC

Référence(s) intranet et internet

<http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/passer-un-concours-r2367.html>

<https://www.ecologie.gouv.fr/concours-du-ministere>

SOMMAIRE

Table des matières

| | |
|--|----------|
| I. CONTEXTE GÉNÉRAL | 4 |
| A. CALENDRIER DES EPREUVES | 4 |
| B. STATISTIQUES..... | 4 |
| II. L'ÉPREUVE ÉCRITE | 5 |
| A. COMMENTAIRE | 5 |
| B. CONSEILS AUX CANDIDATS | 6 |
| III. L'ÉPREUVE ORALE | 6 |
| A. OBSERVATIONS SUR LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES CANDIDATS..... | 6 |
| B. CONSEILS AUX CANDIDATS | 7 |

Rapport général du président du jury

Madame Sophie QUERNEC, attachée principale de l'Etat
EXAMEN DE VERIFICATION D'APTITUDE D'ANALYSTE
session 2022

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

La session 2022 de l'examen professionnel de vérification d'aptitude aux fonctions d'analyste s'est déroulée selon les conditions et les modalités définies par :

- le décret n° 71-342 du 29 avril 1971 relatif à la situation des fonctionnaires affectés au traitement de l'information, modifié par le décret n° 75-1032 du 4 novembre 1975, et notamment son article 3 ;
- l'arrêté du 10 juin 1982 fixant les programmes et la nature des épreuves des concours et examens portant sur le traitement de l'information.

A. Calendrier des épreuves

L'examen professionnel comporte une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission. L'épreuve écrite consiste en l'étude d'un cas d'automatisation permettant d'apprécier la connaissance des techniques d'analyse, l'aptitude à la synthèse, à la rédaction d'un dossier technique et supposant éventuellement des connaissances en matière de programmation (durée : six heures ; coefficient 5)

L'épreuve écrite s'est déroulée le 16 septembre 2022.

L'épreuve orale consiste en une conversation avec le jury, après une préparation d'une demi-heure, sur un sujet portant sur le programme déterminé en annexe de l'arrêté et permettant d'apprécier les qualités de réflexion et de logique du candidat, sa maîtrise du sujet et ses connaissances dans la mise en œuvre des moyens du traitement automatique de l'information (durée : une demi-heure ; coefficient 2). Chacune des épreuves est notée de 0 à 20. Peuvent seuls être autorisés à subir l'épreuve orale d'admission les candidats qui, après délibération du jury, obtiennent une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve écrite.

Nul ne peut recevoir la qualification s'il n'obtient la note minimum de 10 sur 20 à l'épreuve orale d'admission et, après application des coefficients, un minimum de 70 points pour l'ensemble des épreuves écrite et orale.

Les épreuves orales se sont déroulées du mardi 22 novembre au mercredi 23 novembre 2022.

B. Statistiques

La session 2022 de l'examen de vérification d'aptitudes aux fonctions d'analyste a vu s'inscrire 40 candidats, dont 29 étaient présents aux épreuves écrites.

16 candidats ont été déclarés admissible suite aux épreuves écrites.

A l'issue des épreuves d'admission, 6 candidats ont été déclarés admis.

II. L'ÉPREUVE ÉCRITE

Le sujet portait sur un projet de refonte d'un système d'information pour la gestion de l'activité d'Autorité Environnementale (AE). Des extraits pertinents de l'étude amont menée par la direction générale étaient fournis aux candidats ; dans ces documents étaient décrits le périmètre, le contexte, les processus métier, les objectifs et enjeux de la maîtrise d'ouvrage, l'analyse des besoins et la liste des entités métier faisant l'objet du futur système d'information.

Les candidats devaient traiter six questions directement en rapport avec ce cas d'automatisation nécessitant pour certaines, des développements liés à la politique SI et à l'actualités en matière de SI du pôle ministériel.

QUESTION N°1 : (3 points)

Présenter et détailler les fonctionnalités du système à proposer à la MOA et argumenter.

QUESTION N°2 : (5 points)

Présenter la démarche produit que vous proposez de mettre en place.

QUESTION N°3 : (3 points)

Représenter les échanges entre les différents acteurs et composants applicatifs du produit.

QUESTION N°4 : (3 points)

**Schématiser les données et les relations pour le contexte du "cas par cas projet".
Vous préciserez et justifierez les cardinalités (ou les multiplicités) choisies.**

QUESTION N°5 : (2 points)

Proposer un DICT pour cette application en justifiant vos choix.

QUESTION N°6 : (4 points)

**Qu'évoquent pour vous les notions d'écoconception et de sobriété numérique ?
Comment les appliqueriez-vous au projet ?**

Cet ensemble de questions devait permettre d'aborder la plupart des objectifs de l'épreuve depuis l'aptitude à la synthèse (niveau macroscopique) jusqu'à la modélisation précise des données (niveau microscopique) en passant par les capacités d'analyse.

A. Commentaire

Le sujet mettait l'accent d'une part sur la modélisation des données, activité au cœur du métier d'analyse et d'autre part d'aborder les nouvelles pratiques en matière d'analyse des données avec une question portée sur le mode produit et une question liée à l'éco-conception et la sobriété numérique.

Il permettait au candidat de démontrer ses capacités d'analyse et de se positionner sur les solutions qu'il préconise en argumentant ses choix.

Les copies ont été jugées satisfaisantes (16 admis sur 29 candidats) avec certaines copies excellentes.

Pour les meilleures copies, l'argumentation était précise et les analyses pertinentes. Ces copies ont été également très homogènes dans les réponses à la fois sur les questions de modélisation, de sécurité mais aussi sur le mode produit et l'éco-conception.

Certaines copies ont quant à elles excellé dans les réponses aux questions liées à l'analyse et à la modélisation du sujet d'automatisation tout en recueillant très peu voire pas du tout de point sur la question relative au mode produit. Il est désormais important que cette thématique soit connue dans le cadre du métier d'analyste à une époque où l'agilité est au cœur des processus informatiques.

Enfin pour les copies les moins bonnes (note <à 8), le manque de connaissances et de maîtrise des formalismes en matière de modélisations transparaissent, tout comme les capacités d'analyse qui ne sont démontrées pour ces dernières.

B. Conseils aux candidats

Une préparation à l'épreuve écrite est nécessaire, tant sur la forme (diagramme de flux, diagramme de modélisation) que sur le fond (analyse d'un cas d'automatisation). Ce travail de préparation doit être complété par la connaissance des nouvelles pratiques en matière d'analyse de données et leur mise en œuvre (mode produit, agilité).

Les différents vecteurs de communication de la DNUM (Intranet, SPOTE, ...) du MTECT sont autant d'atouts sur lesquels compter dans le cadre de cet examen professionnel.

III. L'ÉPREUVE ORALE

Les seize candidats admissibles disposaient d'une demi-heure pour préparer un sujet tiré au sort. Après une présentation de quinze minutes des éléments de réponse qu'ils avaient préparés, les candidats étaient interrogés pendant cinq minutes sur le même sujet pour l'approfondir, puis le questionnement était élargi à d'autres thèmes liant aspects techniques et fonctionnels.

Les questions posées permettent d'évaluer les candidats selon une grille de critères préétablis collégialement par les membres du jury.

A. Observations sur les difficultés rencontrées par les candidats

Une très grande majorité des candidats manquaient de préparation à cette épreuve orale.

Les résultats ne sont donc pas satisfaisants avec au final un taux de réussite très faible : 6 candidats reçus pour 26 candidats présents aux épreuves écrites.

Les sujets, pourtant assez généralistes, devaient permettre aux candidats de démontrer leur capacité d'analyse et leur esprit de synthèse.

Très peu de candidats ont réalisé une présentation suffisamment longue pour couvrir une large représentativité du sujet. Certains candidats ne connaissaient même pas la signification du sujet tiré au sort.

Concernant les questions généralistes, les réponses des candidats manquaient pour la plupart de profondeur.

Certains candidats ne connaissaient pas les bases de l'organisation en matière de SI au sein du pôle ministériel.

Enfin pour de nombreux candidats, le stress a été un élément perturbateur, nuisant à la qualité leur prestation.

B. Conseils aux candidats

Une préparation à cette épreuve orale est indispensable.

Elle doit permettre aux candidats de maîtriser le contexte professionnel, technique et fonctionnel dans lequel il évolue en tant qu'analyste.

La préparation d'un sujet en 30mn pour une restitution de 15mn n'est pas un exercice courant. Un entraînement spécifique avec collègues ou proches est plus que conseillé.

Il permet de confronter ses compétences mais également d'apprendre à gérer le stress.

Les candidats doivent également faire preuve de curiosité à la fois de leur environnement professionnel mais aussi des sujets d'actualité et des nouvelles pratiques en matière d'automatisation des données.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*